



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

# CNIG

## COMMISSION Règles de Mise en Œuvre

[Site cadastre.gouv.fr](http://Site.cadastre.gouv.fr)

Expérimentation de l'API et du géoservice WFS

# Sommaire

1. L'API Cadastre

2. La nouvelle offre de service : WFS Inspire

3. Déroulement de

a. Qu'est-ce que l'API Cadastre ?

a. Les caractéristiques du service WFS

b. Les fonctionnalités

b. Quelques exemples de requêtes

# 1. L'API Cadastre

# 1 Qu'est-ce que l'API Cadastre ?

L'API Cadastre constitue un mode d'accès supplémentaire à l'information géographique cadastrale reposant sur l'utilisation de requêtes web normalisées et préétablies.

Son accès est public et gratuit.

Son utilisation s'adresse à un public averti : développeurs informatiques, administrations ou collectivités, géomaticiens ainsi que professionnels du plan.

## 2 Les fonctionnalités

L'API Cadastre offre, à titre d'exemple, les fonctionnalités suivantes :

- Accès aux **communes** du plan cadastral
- Accès aux **sections** du plan cadastral
- Accès aux **parcelles** du plan cadastral
- Accès aux **informations de voirie** du plan cadastral
- Accès à la **liste des codes EPSG disponibles**

Les données diffusées par l'API Cadastre sont synchronisées avec les données disponibles sur le site [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr) et correspondent donc aux données les plus actualisées en matière cadastrale.

## 2. La nouvelle offre de service : WFS Inspire

# 1 Les caractéristiques du service WFS

Dans le cadre de la directive Inspire, la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) propose un service « WFS » de téléchargement de données topographiques cadastrales, ouvert au public et gratuit.

En matière de « web service », le service WFS vient compléter l'offre des services Inspire du cadastre :

- service WMS Inspire
- service WFS Inspire

Ainsi, Le service WFS permet d'accéder aux séries de données « parcelle » ou « bâtiment ». Les données sont conformes aux exigences Inspire.

# 1 Les caractéristiques du service WFS

En matière de téléchargement de données topographiques cadastrales, le service WFS vient compléter l'offre de service existant :

- **téléchargement de feuilles cadastrales directement sur le site [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr)** (mises à jour pluri- mensuelles, format vectoriel EDIGEO ou DXF-PCI) ;
- **téléchargement de feuilles cadastrales directement sur le site [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr)** (mises à jour trimestrielles, format vectoriel EDIGEO ou DXF-PCI) ;
- **téléchargement de parcelles ou bâtiments au standard Inspire via le service WFS Inspire** (fréquence de mises à jour identique à celle des feuilles de plan téléchargeables sur le site [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr), c'est-à-dire pluri-mensuelles, format vectoriel GML3.2, standard de données Inspire).



## 2 Quelques exemples de requêtes

Les différentes requêtes utilisées permettent:

- d'accéder aux **capacités du service WFS**.
- d'accéder au **téléchargement direct des données**.
- de **personnaliser les données à télécharger** en précisant la liste des propriétés souhaitées, des objets parcelles ou bâtiments parmi l'ensemble des propriétés existantes.
- d'accéder à la **liste des requêtes stockées**.
- d'accéder à la **description des requêtes stockées**.

# 3. Déroulement de l'expérimentation

1. Recueil par mail des volontaires pour participer à l'expérimentation :

magali.pessidous@dgfip.finances.gouv.fr

sebastien.leger@dgfip.finances.gouv.fr

2. Une fois les expérimentateurs désignés, un accès leur sera ouvert sur le site [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr) courant décembre.

Ceci leur permettra d'accéder aux nouveaux services proposés et de les tester.

3. Nous serons disponibles pour recueillir par mail les remarques, interrogations ou suggestions.

4. L'expérimentation se déroulera jusqu'à fin janvier.

5. Si l'expérimentation est satisfaisante, les services seront ouverts au public sur le site [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr).